



Pour diffusion immédiate

Vandalisme à la passerelle du ruisseau Clair

(Mont-Tremblant, le 8 août 2017) – La passerelle du ruisseau Clair, un joyau environnemental qui fait la fierté des Tremblantois, a été l'objet de vandalisme au début du mois d'août par des personnes qui l'ont abîmée en y mettant le feu.

La Ville de Mont-Tremblant déplore cet événement, car tout est mis en œuvre pour offrir à ses citoyens des infrastructures de qualité et bien entretenues afin que ceux et celles qui les utilisent aient une expérience agréable.

La passerelle du ruisseau Clair, située au centre-ville, est fort achalandée et depuis l'ajout de l'œuvre d'art d'Élise Lalumière intitulée *La nature est...* et celle de Geneviève Mercure intitulée *Nos chemins se sont croisés*, l'emprunter devient non seulement une promenade, mais également une expérience qui permet de mieux découvrir cet environnement.

Rappelons que la Ville de Mont-Tremblant a investi 450 000 \$ pour cette infrastructure récréative importante, il est donc regrettable que des gens n'aient aucun scrupule à l'endommager.

La Ville de Mont-Tremblant demande l'aide de la population qui aurait été témoin de cet événement fâcheux en communiquant en toute confidentialité avec le capitaine Enrico Morand du Service de police au 819-425-2723.

-30-

Source : Service des communications et des relations publiques
Ville de Mont-Tremblant
Téléphone : 819-681-6432
Adresse courriel : fleonard@villedemont-tremblant.qc.ca
Site Internet : villedemont-tremblant.qc.ca